



## Expropriations Annuelles 1910-11

### AVIS AUX CONTRIBUABLES.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles de contribution foncière spéciale pour l'élargissement des rues suivantes:

ST-ALEXANDRE, vis-à-vis les Nos Cad. 227, 226 et pt. 225 quartier St-Laurent.  
 STE-CATHERINE, vis-à-vis le No Cad. 236, quartier St-Laurent.  
 AVE COLONIALE, vis-à-vis le No Cad. 970, quartier St-Louis.  
 ST-DENIS, vis-à-vis les Nos 209 subd. pt. 37, quartier St-Denis.  
 ST-DOMINIQUE, vis-à-vis les Nos Cad. 387 et pt. 392, quartier St-Jean-Baptiste.  
 DROLET, vis-à-vis les Nos Cad. 165 subd. 45-a et 44-c, quartier St-Denis.  
 DROLET, vis-à-vis les Nos Cad. 167, subd. 46-a et 46-b, quartier St-Denis.  
 DROLET, vis-à-vis les Nos Cad. 167, subd. 46 et 45, quartier St-Denis.  
 AVE DULUTH, vis-à-vis le No Cad. 12, subd. 7 et 8, quartier Duvernay.  
 ST-FERDINAND, vis-à-vis les Nos Cad. 1548 et 1549, quartier St-Henri.  
 HIBERNIA, vis-à-vis le No 3257, quartier St-Gabriel.  
 AVE LAPORTE (Richelieu), vis-à-vis le No Cad, subd. a-12 et a-11, quartier St-Henri.  
 LENOIR, vis-à-vis le No Cad. pt. 1457, quartier St-Henri.  
 ST-MAURICE, vis-à-vis le No Cad. 1812, quartier Ste-Anne.  
 MONT-ROYAL, vis-à-vis le No Cad. 328, subd. 603, quartier Duvernay.  
 MONT-ROYAL, vis-à-vis le No Cad. 161, subd. 6 et 5-b, quartier St-Denis.  
 NOTRE-DAME (ouest), vis-à-vis le No Cad. 2391, quartier Ste-Cunégonde.  
 PARTHENAIS, vis-à-vis le No Cad. pt. 1574, quartier Ste-Marie.

sont complétés et sont maintenant déposés au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné à son bureau dans les trente jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,  
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité.  
Hôtel de Ville,  
Montréal, 2 août 1911.



## Annual Expropriations of 1910-11

### NOTICE TO RATEPAYERS.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the roll of special assessment for the widening of the following streets:

ST. ALEXANDER, opposite lot Cad. Nos. 227, 226 and pt. 225, St. Lawrence ward.  
 ST. CATHERINE, opposite lot Cad. No. 236, St. Lawrence ward.  
 COLONIAL AVE, opposite lot Cad. No. 970, St. Louis ward.  
 ST. DENIS, opposite lot Cad. No. 209 subd. pt. 37, St. Denis ward.  
 ST. DOMINIQUE, opposite lot Cad. 387 and pt. 392, St. Jean-Baptiste ward.  
 DROLET, opposite lot Cad. No. 165, subd. 45-a and 44-c, St. Denis ward.  
 DROLET, opposite lot Cad. No. 167, subd. 46-a et 46-b, St. Denis ward.  
 DROLET, opposite lot Cad. No. 167, subd. 46 and 45, St. Denis ward.  
 DULUTH AVE, opposite lot Cad. No. 12, subd. 7 and 8, Duvernay ward.  
 ST. FERDINAND, opposite lot Cad. Nos. 1548 and 1549, St. Henry ward.  
 HIBERNIA, opposite lot Cad. No. 3257, St. Gabriel ward.  
 LAPORTE AVE, (Richelieu), opposite lot Cad. No. 1348, subd. a-12 and a-11, St. Henry ward.  
 LENOIR, opposite lot Cad. No. pt. 1457, St. Henry ward.  
 ST. MAURICE, opposite lot Cad. 1812, St. Ann's ward.  
 MOUNT ROYAL, opposite lot Cad. No. 328, subd. 603, Duvernay ward.  
 MOUNT ROYAL, opposite lot Cad. No. 161, subd. 6 and 5-b, St. Denis ward.  
 NOTRE DAME WEST, opposite lot Cad. No. 2391, St. Cunégonde ward.  
 PARTHENAIS, opposite lot Cad. No. pt. 1574, St. Mary ward.

is completed, and is now deposited in the office of the undersigned at the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within thirty days from this date, without further notice.

W. ROBB,  
City Treasurer.

City Treasurer's Office,  
City Hall,  
Montreal, August 2nd, 1911.